



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 32102

Texte de la question

Mme Danielle Auroi alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les dangers d'un vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTPolio) utilisant l'hydroxyle d'aluminium comme adjuvant immunologique. L'aluminium est employé comme adjuvant aux vaccins depuis 1926. Pourtant, dans une étude datant de 2001, un professeur de l'INSERM a constaté que des particules d'aluminium stagnaient dans le corps des malades atteints de myofasciite à macrophages, et que cette maladie avait été exclusivement diagnostiquée chez des individus vaccinés par des injections utilisant l'aluminium comme adjuvant. Ce professeur a constaté que, dans certains cas d'utilisation de vaccins à adjuvant aluminique, les particules d'aluminium arrivent jusqu'au cerveau du sujet, d'où elles ne disparaissent plus, provoquant chez l'individu une fatigue chronique, des douleurs musculaires et des arthralgies. Ainsi, un laboratoire pharmaceutique avait implicitement reconnu les risques potentiels d'une vaccination à l'aide d'hydroxyle d'aluminium en proposant jusqu'en 2008 des vaccins DTPolio sans composant aluminique. Celui-ci a pourtant été retiré de la vente par manque de rentabilité économique. Elle lui demande d'encourager l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) à rétablir le financement de la recherche sur la dangerosité potentielle des vaccins aluminiques, d'appliquer urgemment le principe de précaution dans le cas des vaccins contenant de l'aluminium afin d'éviter un nouveau scandale sanitaire, et de remettre dès que possible un vaccin DTPolio sans adjuvants aluminiques sur le marché, conformément aux promesses faites durant la campagne présidentielle.

Texte de la réponse

De nombreux vaccins comportent dans leur composition des substances dénommées adjuvants dont l'ajout permet d'augmenter de façon spécifique la réponse immunitaire pour une même dose d'antigène vaccinal. Les principaux adjuvants utilisés sont des sels d'aluminium. Le phosphate de calcium a été fréquemment utilisé dans les années 1970-1980 comme adjuvant. Toutefois, sur la base de nombreuses observations et essais réalisés lors du développement des vaccins, ce sont les sels d'aluminium qui sont apparus les meilleurs candidats pour leur pouvoir adjuvant et leur meilleure tolérance. Les vaccins adjuvantés par un sel d'aluminium sont utilisés avec un recul d'utilisation de plus de quarante ans dans l'ensemble du monde, constituant ainsi une large population de référence. Concernant la possibilité de disposer d'un vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sans adjuvant aluminique, il n'en existe actuellement plus ni sur notre territoire ni sur celui des autres pays européens. Depuis plusieurs années les professeurs Gherardi et Authier (CHU Henri-Mondor) évoquent l'association entre la présence d'un granulome d'aluminium intra-musculaire et un syndrome clinique polymorphe décrit sous la dénomination de myofasciite à macrophages (MFM). L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) suit ce sujet avec attention depuis plus de dix ans et estime que l'ensemble des travaux et données disponibles au niveau national, européen et international, notamment bibliographiques et de pharmacovigilance, ne permettent pas d'établir un lien de causalité entre la présence d'une lésion histologique au point d'injection et la survenue d'un syndrome clinique associant asthénie, douleurs musculaires et arthralgies. L'Académie de médecine a rendu public en juin 2012 un rapport sur les adjuvants vaccinaux soulignant l'absence de preuve de leur nocivité. L'OMS a également confirmé cette position sur le

sujet. A la demande de la ministre des affaires sociales et de la santé de poursuivre la recherche, il a été acté l'attribution par l'ANSM d'une dotation spécifique pour une étude sur le sujet des conséquences de l'aluminium dans les vaccins et la constitution d'un comité scientifique indépendant. Ce comité de pilotage, constitué sous l'égide d'un représentant du directeur général de l'INSERM en accord avec le professeur Gherardi, qui en est le vice-président, est composé de dix personnalités scientifiques et d'un représentant de l'ANSM. Il se réunit régulièrement depuis le 27 mai 2013 pour concevoir l'étude puis la suivre et en analyser les résultats.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Auroi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32102

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7039

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10006